

BioAlliance Pharma annonce le vif succès de son augmentation de capital

- ***Montant brut levé : 8,7 millions d'euros ;***
- ***Opération sursouscrite à hauteur de 155 % ;***
- ***Exercice de la clause d'extension.***

Paris, le 19 juillet 2013 - BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris - BIO), Société d'innovation dédiée aux produits orphelins en cancérologie et aux produits de spécialité, annonce ce jour la réussite de son opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), lancée le 2 juillet dernier, qui lui permet de lever 8.74 millions d'euros, après mise en œuvre de la clause d'extension.

« Le vif succès de cette levée de fonds, menée dans un contexte de marché difficile, représente une marque de confiance importante de la part de nos actionnaires, tout particulièrement de la part de la Financière de la Montagne et d'IDInvest, qui nous ont soutenu de manière significative dans cette opération, » déclare Judith Greciet, Directeur Général de BioAlliance Pharma. *« Nous tenons à les en remercier, ainsi que tous les actionnaires et investisseurs qui nous ont suivi dans cette opération de financement. »*

Les fonds levés permettront d'accélérer le déroulement des phases cliniques en cours pour les deux programmes les plus avancés du portefeuille de médicaments orphelins en cancérologie :

- Validive® : ouverture d'un nombre important de centres investigateurs de phase II en Europe et surtout aux Etats-Unis dès les prochaines semaines, et
- Livatag® : extension de l'étude de phase III à des centres européens et rapidement ensuite à des centres américains.

« L'avancée du développement de ces deux médicaments représente des catalyseurs de valeur clés pour BioAlliance Pharma, » ajoute Judith Greciet. *« Grâce à ce financement, nous allons pouvoir accroître le nombre de centres investigateurs impliqués dans ces deux études, augmenter le rythme de recrutement des patients et ainsi optimiser les durées de développement de Validive, dont la fin de phase II est prévue courant 2014, et de Livatag. »*

Caractéristiques de l'opération

La période de souscription s'est déroulée du 2 au 12 juillet 2013.

La demande totale a atteint 3,52 millions d'actions pour un montant de l'ordre de 12,3 millions d'euros, soit un taux de souscription de 155%. Le directeur général de BioAlliance a décidé d'exercer la clause d'extension dans sa totalité portant ainsi le nombre des actions offertes dans le cadre de l'offre de 2.269.964 à 2.496.960 actions.

Le montant brut de l'augmentation de capital, qui a été sursouscrite, s'élève à 8.739.360 euros et se traduit par la création de 2.496.960 actions nouvelles après exercice de la clause d'extension 1.862.653 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 75% des actions nouvelles à émettre après exercice de la clause d'extension. La demande à titre réductible a porté sur 1.656.467 actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée à hauteur de 634.307 actions nouvelles.

Le capital social sera ainsi porté de 4.539.928,75 € à 5.164.168,75 € divisé en 20.656.675 actions de 0,25 € de nominal chacune. Le règlement-livraison interviendra le 24 juillet 2013 et les 2.496.960 actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext à Paris le 25 juillet 2013 sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la société (FR0010095596).

Partenaires de l'opération

BioAlliance Pharma remercie Invest Securities qui l'a conseillé dans le cadre de son augmentation de capital:



Conseil



Chef de file et Teneur de Livre

A propos de BioAlliance Pharma

Société dédiée aux produits de spécialité et aux produits orphelins dans le traitement des cancers et dans les soins de support, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Produits de spécialité

Loramyc[®]/Oravig[®] (Candidose oropharyngée chez les patients immunodéprimés) : Enregistré dans 28 pays (Europe, Etats-Unis, Corée)

Sitavig[®] (Herpès labial) : Enregistré aux Etats-Unis et dans 8 pays européens, en cours d'enregistrement dans les autres pays d'Europe

Fentanyl Lauriad[®] (Douleur chronique chez le patient cancéreux) : Résultats cliniques préliminaires positifs de Phase I

Produits orphelins en oncologie

Livatag[®]/doxorubicine Transdrug[™] (carcinome hépatocellulaire) : Phase III

Validive[®]/clonidine Lauriad[®] (mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP[®] (Mélanome métastatique invasif) : Phase I

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 18 avril 2013, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Judith Greciet, CEO
Tel.: +33 1 45 58 76 00
judith.greciet@bioalliancepharma.com
Nicolas Fellmann, CFO
Tel.: +33 1 45 58 71 00
nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol
+33 6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com
Christian Berg
+33 6 31 13 76 20
christian@alizerp.com